



Commune de 5330 ASSESSE

Références Assesse : 752.2/01.21
Références DPA : 10003041/JP.mt

PERMIS D'ENVIRONNEMENT AVIS Recours – Décision du Gouvernement wallon

Le Collège communal informe la population que le recours introduit auprès du Gouvernement wallon contre la décision de refus d'un permis d'environnement

à MOLITOR Stéphane, rue du Parvis, 10 à 5334 Florée

pour un établissement sis à rue du Parvis, 10 à 5334 Florée

et ayant pour objet l'extension de l'exploitation bovine existante par l'exploitation d'un poulailler servant à l'hébergement de 4800 poulets bio sur paille avec parcours extérieur de 1,92 ha, d'un silo tour pour aliments secs de 10 m³, d'une citerne à eaux pluviales de 20 m³ et d'une citerne à gaz aérienne de 2600 litres.

A fait l'objet d'une décision du Gouvernement wallon dans les délais impartis, en vertu de laquelle le permis d'environnement **est refusé**

Toute personne intéressée peut consulter la décision ou le document qui en tient lieu

Où ?	Administration communale d'Assesse - Service Cadre de vie - Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse
Quand ?	Du 11/01/2022 au 30/01/2022 Chaque jour ouvrable pendant les heures de service et ce uniquement sur rendez-vous (Covid), soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00, le mercredi de 13h00 à 16h00 et le samedi matin de 9h à 11h30.

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter la décision ou le document qui en tient lieu doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de

Nom, prénom et service	Service Cadre de Vie
Téléphone	083/63.68.47
Mail	cadredevie@assesse.be

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente conformément aux dispositions des articles D.10 à D.20-18 et R.17 du livre I^{er} du Code de l'environnement.

A Assesse, le 11/01/2022

Pour le Collège communal,
V. ROSIER
Directrice Générale



J.-L. MOSSERAY
Bourgmestre